Organisation des Suisses de l'étranger

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **35 (2008)**

Heft 3

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Le Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) fait entendre sa voix

Le «Parlement de la Cinquième Suisse» s'est réuni pour sa séance de printemps le 12 avril à l'Hôtel de ville de Berne. Les thèmes discutés furent notamment la représentation politique des Suisses de l'étranger ainsi que les défis que l'OSE doit relever sous l'égide de son nouveau président, Jacques-Simon Eggly.

Jacques-Simon Eggly, à la tête de l'OSE depuis août 2007, a expliqué l'orientation qu'il veut donner à l'organisation sous sa présidence. Conscient du rôle de l'OSE, il a insisté sur l'importance de sa neutralité politique.

Tandis que le nombre de Suisses de l'étranger augmente d'année en année, le DFAE subit une pression énorme pour réduire ses dépenses budgétaires. Le CSE est tout à fait conscient de cette situation, mais il est également préoccupé par la fermeture de différents consulats de carrière. L'OSE juge souhaitable qu'un consul honoraire suisse ayant l'appui du DFAE et de la communauté suisse locale soit mis en place en guise de compensation à chaque fois que la fermeture d'un consulat de carrière ne peut être évitée.

Avenir des écoles suisses

Le financement des écoles suisses à l'étranger a donné lieu à une prise de position ferme des membres du CSE sous la forme d'une résolution. Le CSE estime en effet que l'existence de ces écoles est menacée si les subventions fédérales que les Chambres fédérales ont approuvées en décembre dernier sont à nouveau réduites. L'OSE proteste avec force contre cette détermination qui va à l'encontre de la volonté du Parlement, qui avait décidé un financement à hauteur de 20 millions de francs.

Représentation directe de la Cinquième Suisse

Le CSE a discuté une motion et une initiative parlementaire qui soulèvent la question de la représentation directe de la Cinquième Suisse et qui ont été déposées au Parlement en juin 2007. Le conseiller national Carlo Sommaruga (PS/GE) a expliqué son initiative parlementaire, qui prévoit la représentation directe des Suisses de l'étranger tant au Conseil national qu'au Conseil des États. L'OSE a demandé à être entendue par la commission chargée de l'examen de l'initiative. Le point de vue du CSE sur cette question se base sur les particularismes propres à notre pays: le système de la démocratie directe, dans lequel les citoyens sont régulièrement amenés à se prononcer par les urnes, et la structure fédéraliste, où chaque citoyen est amené à effectuer son devoir civique dans son canton, y compris pour les Suisses de l'étranger. Le CSE a ainsi décidé d'intensifier la coopération entre le DFAE et l'OSE, de consolider la présence et la visibilité des Suisses de l'étranger, d'encourager la participation politique individuelle des différents expatriés et de renforcer son influence (groupe parlementaire des Suisses de l'étranger – CSE – participation des Suisses de l'étranger aux votations).

Répartition des sièges au Conseil des Suisses de l'étranger – Nouvelle réglementation

La répartition des sièges au sein du Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) a été examinée pour la dernière fois en 1989. Depuis lors, des retouches ponctuelles ont été apportées à plusieurs reprises. Des adaptations sont maintenant à nouveau nécessaires du fait que le Don suisse de la Fête nationale/Pro Patria et la Nouvelle Société Helvétique ont renoncé à être représentés au sein du CSE. En vue de sa nouvelle composition pour la période qui débutera en 2009, le Conseil devrait être réduit et le nombre de Suisses de l'étranger renforcé. Tous les membres du Conseil devraient à l'avenir avoir le même statut. Les pierres angulaires suivantes découlent de cette révision:

- Suppression du statut de suppléant
- Effectif total fixe de 140 membres
- Proportion de membres de l'étranger par rapport à ceux de l'intérieur 6:1 (120 membres de l'étranger, 20 membres de l'intérieur)
- Proportion Europe/outre-mer 1:1 (60 membres d'Europe, 60 membres d'outre-mer)

Élection d'un nouveau membre du comité

Lors de l'élection d'un nouveau membre du comité de l'OSE, le Conseil pouvait choisir entre deux politiciens actifs: la conseillère nationale Thérèse Meyer-Kaelin (PDC) et le conseiller national Hans Kaufmann (UDC) s'étaient portés candidats. C'est Thérèse Meyer-Kaelin, présidente fondatrice du groupe parlementaire des Suisses de l'étranger, qui a été élue.

C'est avec plaisir que nous accueillons le Swiss Club of Northern Nevada dans la grande famille des associations suisses de l'étranger.

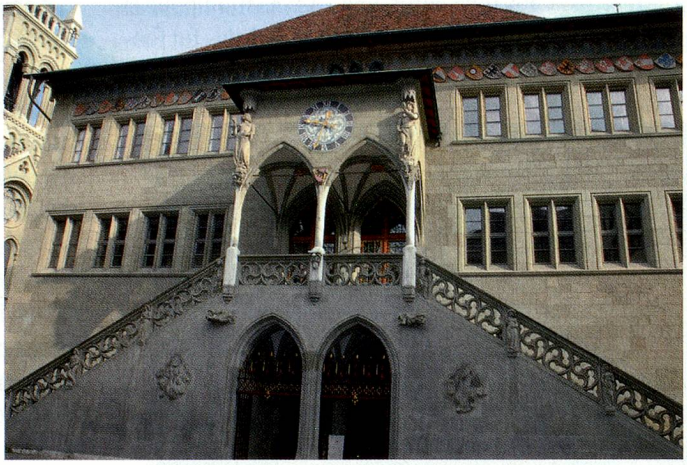

Le Conseil des Suisses de l'étranger.....

.....s'est réuni à l'Hôtel de ville de Berne.

Photos: OSE

Congrès des Suisses de l'étranger 2008: du 22 au 24 août à Fribourg

Quelle est l'expérience des Suisses de l'étranger en matière de libre circulation des personnes? Comment réagissent-ils à l'entrée de la Suisse dans l'espace Schengen? Comment perçoivent-ils de l'extérieur le débat? Le 86e Congrès des Suisses de l'étranger abordera toutes ces questions d'actualité. Sous la bannière «Suisse sans frontières?», il se tiendra du 22 au 24 août 2008 au centre de congrès Forum Fribourg.

Le prochain Congrès des Suisses de l'étranger aura lieu dans la magnifique ville de Fribourg.

L'entrée de la Confédération helvétique dans l'espace Schengen ne laisse pas indifférente la Cinquième Suisse. Qu'adviendra-t-il du pays si ses frontières disparaissent, si plus aucun contrôle des personnes n'y est pratiqué? Et que deviendrait la Suisse si elle s'isolait de l'Union Européenne? Les quelque 670 000 Suisses résidant à l'étranger assistent, fascinés, aux développements de leur patrie. Franchir les frontières, vivre en étranger, chercher du travail quand on n'est pas du pays, autant de situations qu'ils connaissent pour en avoir fait l'expérience eux-mêmes. L'avenir de leur patrie les concerne – qu'ils vivent dans l'espace Schengen ou ailleurs dans le monde. L'entrée en vigueur définitive de la libre circulation des personnes est soumise au référendum facultatif. Au congrès, des experts débattront des coulisses de l'accord de Schengen et de la libre circulation des personnes. De leur côté, les Suisses de l'étranger apporteront leur expérience et analyseront en profondeur les questions en suspens dans le cadre d'ateliers.

La propre expérience du canton de Fribourg en matière de flux migratoires rend encore plus intéressant le choix du lieu. En 1818, en effet, près de 300 familles s'exilèrent de Fribourg, fuyant un canton ravagé par la disette, pour fonder au Brésil une nouvelle patrie. Dans l'État fédéral de Rio de Janeiro, ils bâtirent la ville de Nova Friburgo, qui compte aujourd'hui 180 000 habitants. Une page d'histoire qui ne manquera pas d'intéresser les participants au congrès.

Le programme du 86e Congrès des Suisses de l'étranger s'adressera aussi bien à la tête qu'au cœur et au palais:

De prestigieux intervenants illustreront lors de brefs exposés suivis de débats contradictoires les opportunités et les dangers de Schengen et de la libre circulation des personnes.

Dans des ateliers, les participants au congrès expérimenteront, sur la base d'exemples pratiques, le fonctionnement du système d'information Schengen.

Dans les interstices du programme, des élèves de l'école suisse de Santiago du Chili et d'une école primaire de Neuenegg (BE) présenteront des œuvres d'art sur le sujet du congrès. Durant les pauses, les participants pourront voir une exposition de photos consacrée à Nova Friburgo.

Pour des questions d'organisation, le délai d'inscription et de réception des inscriptions s'achèvera à la fin juin. Vous trouverez le formulaire d'inscription dans les documents du congrès sur notre site Internet www.aso.ch

Séminaire pour les jeunes dans le cadre du Congrès des Suisses de l'étranger

Lors du Congrès des Suisses de l'étranger du 22 au 24 août, les Suisses de l'étranger s'informeront à propos de la position de la Suisse en Europe. La relation avec l'UE s'est modifiée ces dernières années et des sujets d'actualité passionnants s'annoncent, tels que l'extension de la libre circulation des personnes. Y aura-t-il à l'avenir une Suisse sans frontières?

Les jeunes Suisses de l'étranger sont très souvent chez eux dans différents mondes. Nombre d'entre eux sont nés suisses à l'étranger. Ce sont surtout les jeunes en Europe qui profitent de la libre circulation des personnes. Ils peuvent rechercher un emploi ou se former n'importe où en Europe. Pour la jeune génération, la mobilité est une évidence.

Grâce aux accords bilatéraux, les Suisses en Europe sont aussi mobiles que les citoyens de l'UE. Quelles sont les expériences des jeunes Suisses de l'étranger en Europe? Quelles expériences de la mobilité les jeunes Suisses de l'étranger font-ils en dehors de l'Europe? Le Congrès des Suisses de l'étranger permet à la jeunesse de s'exprimer.

Le séminaire pour les jeunes «Suisse sans frontières?» commencera déjà le 17 août à Berne, où les participants rencontreront leurs familles d'accueil. Du lundi au jeudi, l'OSE plongera les Suisses de l'étranger dans le thème: «Suisse et Europe». Les jeunes recevront des informations sur la politique européenne de la Suisse, participeront à des ateliers sur la collaboration européenne et débattront avec les partisans et les adversaires d'une ouverture de la Suisse vis-à-vis de l'Europe.

Un programme-cadre attrayant assurera le divertissement et la distraction. De plus, l'OSE tient à ce que les jeunes découvrent les villes de Berne et Fribourg.

Pour finir, les jeunes participeront activement au Congrès des Suisses de l'étranger à Fribourg. Le conseiller fédéral Moritz Leuenberger leur accordera du temps et répondra à leurs questions. Durant les derniers jours, le groupe logera dans une auberge de jeunesse à Fribourg. Les jeunes Suisses du monde entier sont les bienvenus à ce séminaire instructif et divertissant.

ORGANISATION DES SUISSES DE L'ÉTRANGER

Nos services:

- Service juridique
- Service des jeunes
- AJAS Association pour l'encouragement de l'instruction de jeunes Suissesses et Suisses de l'étranger
- CESE Comité pour Ecoles suisses à l'étranger
- FESE Fondation pour les enfants suisses à l'étranger

Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH-3006 Berne
Tél. +41 31 356 61 00, Fax +41 31 356 61 01, www.aso.ch